

Dossier de présentation

Parcoursup : bilan de la procédure d'admission 2023

Parcoursup

parcoursup.fr

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

  [@parcoursupinfo](https://www.instagram.com/parcoursupinfo)

etudiant.gouv.fr

  [@etudiant.gouv](https://www.facebook.com/etudiant.gouv)

esr.gouv.fr — education.gouv.fr

Sommaire

1.

Parcoursup 2023 : les chiffres clés **p. 4**

2.

Les idées reçues **p. 10**

3.

Le baromètre Parcoursup : une plateforme **p. 14**
qui évolue au service de ses usagers

4.

Des réponses plus rapides, plus nombreuses **p. 18**
pour moins de temps d'attente et moins de stress

5.

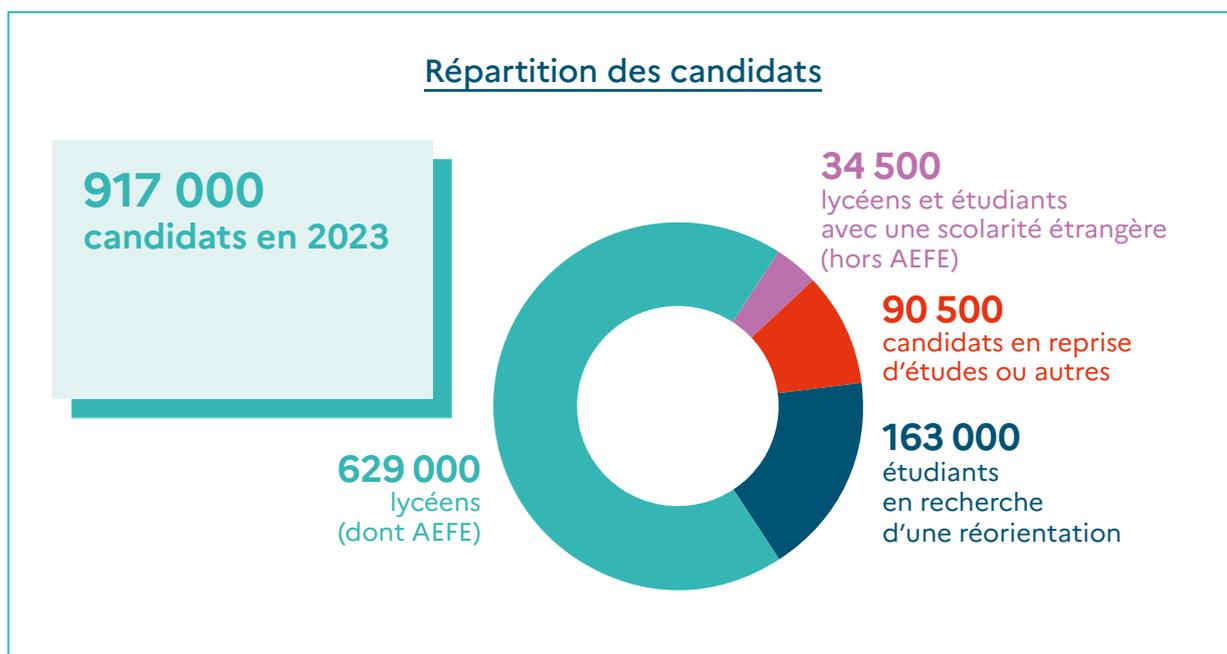
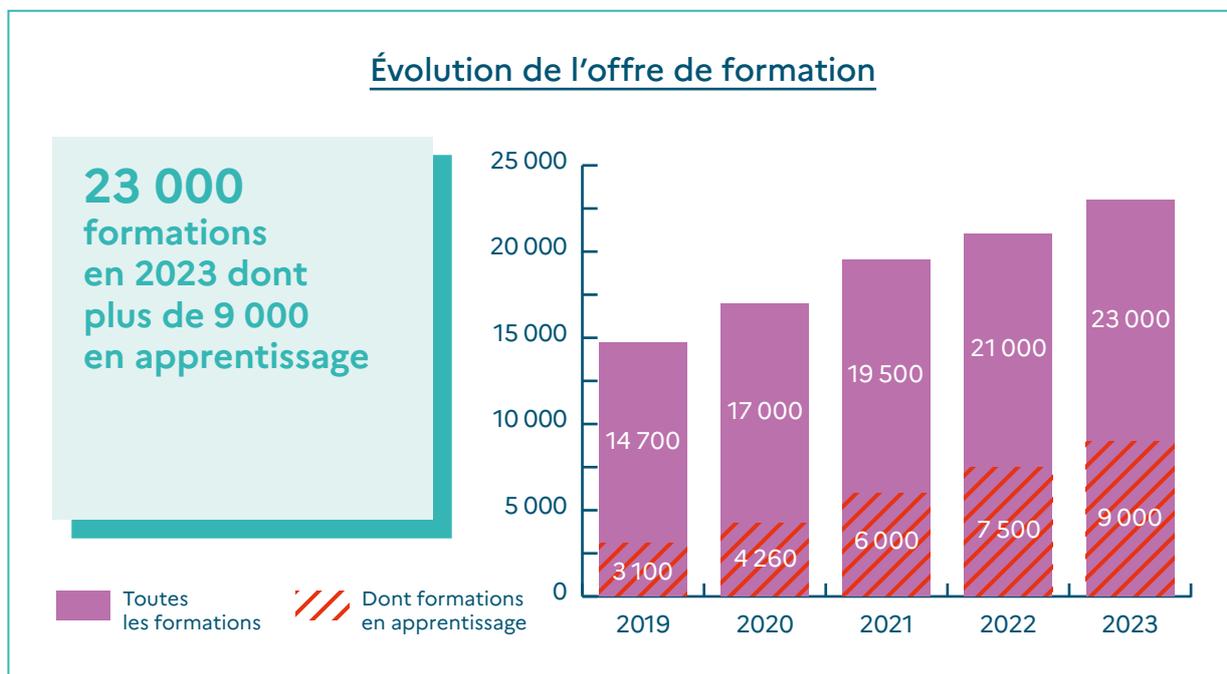
Parcoursup agit pour l'égalité d'accès **p. 26**
et de réussite dans l'enseignement supérieur

6.

Vers Parcoursup 2024 **p. 30**

1. Parcoursup 2023 : les chiffres clés

Une offre de formation diversifiée pour répondre à tous les projets de poursuite d'études supérieures



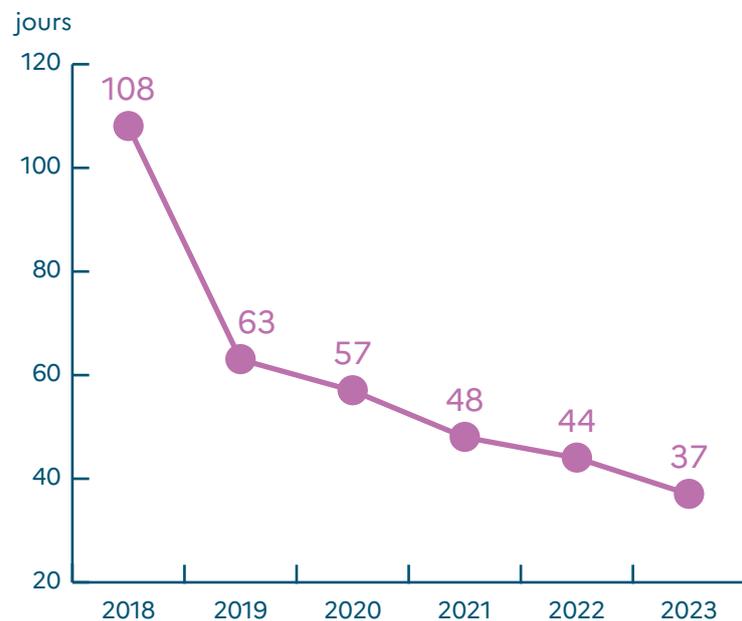

11,8 millions
 de vœux et sous-vœux pour des formations sous statut étudiant
 Soit 12,9 vœux en moyenne par candidat

Une phase d'admission efficace : plus courte et plus rapide

Une phase d'admission plus courte et plus rapide, cela signifie moins de temps d'attente pour recevoir une proposition d'admission et donc moins de stress pour les futurs étudiants.

Une phase d'admission plus courte

De 108 jours à 37 jours, soit **71 jours** de moins



Plus de propositions d'admission envoyées dès les premiers jours



4 millions

de propositions d'admission formulées aux candidats (+ 5% par rapport à 2022)

3/4 des lycéens

ont reçu au moins une proposition d'admission au bout de 6 jours

Une phase d'admission qui satisfait les lycéens (étude CSA 2023)



76%

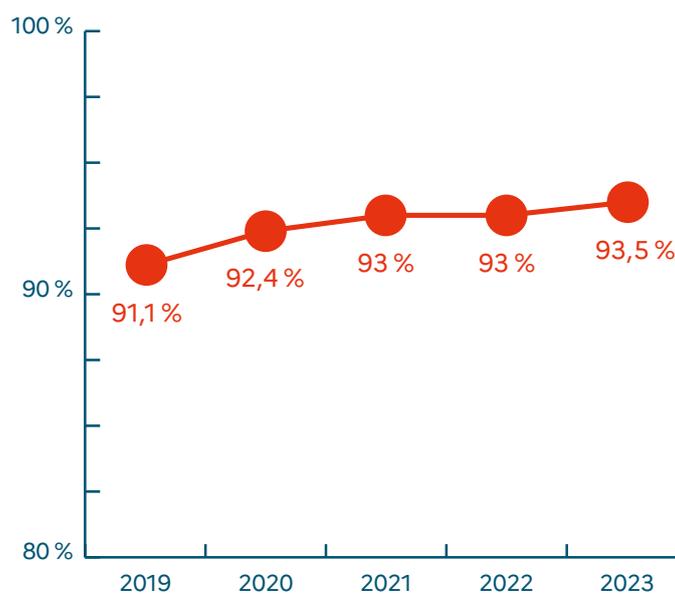
des lycéens sont satisfaits des réponses qu'ils ont obtenues de la part des formations (+4 points par rapport à 2022)

73%

des lycéens sont satisfaits du délai dans lequel ils ont obtenu leurs propositions d'admission (+6 points par rapport à 2022)

Évolution du taux de proposition aux lycéens

93,5%
des lycéens
ont reçu au moins
une proposition,
soit 588 474
candidats



86%

des étudiants en réorientation ont eu au moins une proposition, soit près de 140 000 candidats

2,1 points de plus qu'en 2022

Parcoursup, une plateforme qui agit pour l'égalité d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur



91,7%
des lycéens boursiers ont reçu
une proposition d'admission

14 580 lycéens
pour lesquels le taux boursiers a été décisifs
dans leur admission (12 300 en 2022)



Les cordées de la réussite, un réel bénéfice :
96% des lycéens engagés dans une cordée
de la réussite et qui ont fait part de leur engagement
ont reçu au moins une proposition d'admission

Des places prioritaires pour les bacheliers technologiques
et professionnels dans les filières courtes

**Bacheliers
technologiques**

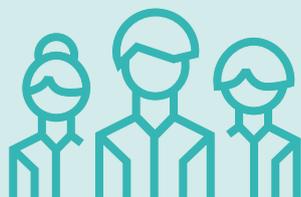
**Plus de
la moitié**
des bacheliers technologiques
ont reçu une proposition
d'admission en IUT

**Bacheliers
professionnels**

**Plus des
trois quarts**
des bacheliers professionnels
ont reçu une proposition
d'admission en STS

**Oui-si : 27 500 étudiants vont bénéficier
d'un dispositif d'aide à la réussite**

L'accompagnement personnalisé des candidats



21 500
candidats ont saisi
l'accompagnement de la CAES*

148
bacheliers sont encore accompagnés
par les CAES à la fin de la procédure

*commission d'accès à l'enseignement supérieur

Des services d'assistance reconnus par les lycéens (étude CSA 2023)



85%
de satisfaction
pour les vidéos
tuto



83%
de satisfaction
pour les comptes
sociaux



80%
de satisfaction
pour les tchats/
Live (+13 points par
rapport à 2022)



77%
pour la messagerie
contact
(+6 points par rapport
à 2022)



72%
pour le numéro vert
(+8 points
par rapport
à 2022)

2.

Les idées reçues

→ **Les candidats ne connaissent pas les critères d'examen de leur dossier et ne peuvent pas estimer leurs chances de succès ?**

Faux. Chaque formation présente sur sa fiche de présentation les critères qu'elle utilise pour examiner les dossiers des candidats.

Cette année, pour renforcer la compréhension de ces critères, les fiches de présentation des formations ont été complètement rénovées pour mettre à disposition des candidats et leurs familles des informations plus détaillées et plus lisibles et leur permettre ainsi de faire des choix de manière plus éclairée.

Cette évolution a permis de répondre à l'attente d'une majorité de lycéens, comme l'atteste l'étude d'opinion des lycéens réalisée par l'institut de sondage CSA :

- **64% des lycéens** ont trouvé que la rubrique « Comprendre les critères d'analyse des candidatures » leur a permis de comprendre les critères qui étaient pris en compte par les formations pour l'analyse des dossiers et faire leurs vœux
- **77% des lycéens** ont considéré que les informations et chiffres clés dans les fiches de présentation des formations leur ont donné une idée de leurs chances de succès concernant leur candidature.

→ **Tout est mélangé, public ou privé, sans vraiment savoir ce que le référencement sur Parcoursup apporte comme garantie pour les candidats**

Faux. Si les informations sont présentées de manière homogène pour faciliter la lecture, pour chaque formation référencée sur Parcoursup sont précisés clairement son statut, public ou privé, les frais de scolarité ainsi que l'éligibilité aux bourses sur critères sociaux.

Sur Parcoursup, 97% de l'offre de formation sous statut étudiant est proposée soit par des établissements publics (78%) soit par des établissements privés engagés par contrat avec l'Etat (19%), qui y exerce un contrôle. Les autres formations privées (3%) font obligatoirement l'objet d'une reconnaissance par l'Etat, condition indispensable pour être référencées sur la plateforme. Sur la fiche formation, des « labels » sont visibles et informent les candidats sur le type de contrôle effectué par l'Etat.

Par ailleurs, tout établissement référencé sur Parcoursup s'engage au respect des principes et règles de la charte Parcoursup qui formule des exigences en termes de non-discrimination, d'égalité de traitement des candidats, de respect du libre choix des candidats, de transparence de l'information, notamment sur les droits de scolarité, et de respect des intérêts financiers des candidats (interdiction de demandes d'acompte, remboursement des frais d'inscription en cas d'inscription dans un autre établissement...). Le contrôle du respect de la charte est assuré par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et chaque établissement s'engage à y collaborer.

Le vrai du faux sur Parcoursup : une campagne d'information pour déconstruire les idées reçues sur Parcoursup

Face à la désinformation à laquelle Parcoursup n'échappe pas, les équipes de Parcoursup ont lancé cette année une campagne d'information grand public afin de déconstruire les principales idées reçues sur la plateforme et la manière dont se déroule l'examen des dossiers. L'objectif était avant tout d'expliquer concrètement les principes de fonctionnement de Parcoursup et de rassurer les candidats et leurs familles au moment où ils formulaient leurs vœux.

Cette campagne 100% digitale s'est déclinée en plusieurs volets :

→ **Un quiz interactif accessible depuis le site Parcoursup.fr** : les principales idées reçues autour de Parcoursup sont listées et déconstruites à l'aide de questions « quiz », qui apportent des réponses immédiates (vrai ou faux) et claires.

→ **Une mini-série de vidéos dans laquelle un jeune et des experts répondent avec pédagogie aux fake news et questionnements sur Parcoursup** :

- Des capsules vidéos à destination des jeunes diffusées sur les principaux réseaux sociaux
- Des vidéos dans un format plus pédagogique : des responsables de formation expliquent concrètement l'examen des dossiers et une parent d'élève témoigne de la manière dont elle a accompagné ses enfants sur Parcoursup

3.

**Le baromètre
Parcoursup :
une plateforme
qui évolue
au service
de ses usagers**

Comme chaque année, une étude d'opinion a été réalisée par un institut de sondage (Institut CSA) auprès des lycéens inscrits sur Parcoursup. Elle permet d'avoir un retour direct de leur part sur la manière dont s'est déroulée la session 2023.

L'accompagnement au lycée

88% des élèves en terminale ont bénéficié d'un temps d'échange consacré à l'orientation postbac et/ou au fonctionnement de la plateforme Parcoursup et/ou d'un accompagnement pour réfléchir à leur projet apporté par leur professeur principal. Un accompagnement qui est jugé suffisant pour une majorité des lycéens (60%) mais qui accueilleraient cependant de manière très positive une plateforme d'appui à l'orientation (91%).

Cet accompagnement **s'est réalisé le plus souvent en présentiel, au sein du lycée**. Pour une majorité des lycéens ayant bénéficié d'une ou de plusieurs de ces modalités d'accompagnement, un constat est partagé : **l'accompagnement a permis de mieux aborder toutes les étapes de Parcoursup**. Ce constat positif est particulièrement partagé par les lycéens des filières technologiques (66%) et professionnelles (65%) pour qui l'accompagnement fait vraiment la différence.

Lors de la réception des réponses, un élève sur deux est accompagné par son professeur principal ou par son lycée (49%).

Les ressources et dispositifs utiles pour construire le projet d'orientation

Pour construire leur projet d'orientation, **les lycéens plébiscitent particulièrement le site Parcoursup et son moteur de recherche (57%, +3 points par rapport à 2022) et les Journées Portes Ouvertes** pour lesquelles l'intérêt continue de progresser (56%, +7 points par rapport à 2022).

À noter, l'importance grandissante accordée aux conseils apportés par les représentants des formations supérieures (48%, +22 points) ainsi que les étudiants ambassadeurs (32%, +6 points par rapport à 2022).

Sont également cités comme dispositifs utiles le site de l'Onisep et les salons de l'orientation.

Le moteur de recherche des formations et les fiches de présentation des formations appréciés des lycéens

Cette année, le moteur de recherche des formations a été complètement rénové pour aider les candidats à mieux connaître les formations. Ces évolutions ont été appréciées des candidats, leur satisfaction vis-à-vis cet outil est en forte hausse :

→ **83% des lycéens estiment que le moteur de recherche leur a donné des informations sur des formations qu'ils avaient déjà identifiées (un chiffre en forte hausse de 13 points par rapport à 2022);**

- **75%** des lycéens constatent que le moteur de recherche les a aidés à identifier des formations correspondant à ce qu'ils cherchaient (en hausse de 5 points par rapport à 2022);
- **72%** des lycéens déclarent que le moteur de recherche les a aidés à choisir les formations pour lesquelles ils souhaitaient faire un vœu (+4 points par rapport à 2022);
- **un peu moins de la moitié** (47%, +7 points) des lycéens considère que le moteur de recherche leur a permis de découvrir des formations auxquelles ils n'avaient même pas pensé. Un chiffre qui monte à 51% chez les élèves des filières technologiques et à 64% chez les élèves des filières professionnelles.

Concernant **les fiches descriptives des formations** : ces fiches bénéficient toujours **d'une très bonne image et sont très bien perçues par les lycéens** qui sont une large majorité à les trouver « **claires** » (81%, +4 points, un retour aux niveaux observés avant 2022) **mais également agréables à lire** (75%, 7 points, idem un retour aux niveaux observés avant 2022).

La nouvelle rubrique « **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** » **a complètement rempli son rôle d'aide à l'orientation** en permettant aux lycéens plusieurs choses :

- **comprendre les critères qui étaient pris en compte par les formations** pour l'analyse des dossiers et pouvoir ainsi faire leurs vœux de manière éclairée (64%);
- **aider à évaluer leurs possibilités d'être admis** dans les formations souhaitées : encore une fois de manière à les aider à formuler leurs vœux d'orientation de manière éclairée (61%);
- **se faire une idée de ce qui est nécessaire pour réussir dans la formation souhaitée** (61%).

Les lycéens soulignent également que **les chiffres clés et notamment les taux d'accès aux formations et les informations complémentaires sur la réussite et le taux d'insertion des étudiants** ont également été des vecteurs d'information utiles en leur donnant une idée de leurs chances de succès (77%, +6 points et +9 points depuis 2020). Ces chiffres permettent également, dans une moindre mesure, de se faire une idée concrète du devenir des étudiants inscrits dans les formations souhaitées (54%, nouvel item) et de trouver en parallèle d'autres formations pour lesquelles ils pourraient faire un vœu pour réaliser leur projet (54%, +2 points).

Les services d'accompagnement humain proposés tout au long de la session Parcoursup

Parcoursup met à disposition des lycéens différents outils et services d'assistance pour répondre à leurs questions tout au long de leur démarche.

Si leur utilisation a tendance à baisser, les lycéens qui ont eu recours à ces services en sont globalement très satisfaits :

- **85%** de satisfaction pour les vidéos tuto
- **83%** de satisfaction pour l'assistance via les comptes sociaux
- **80%** de satisfaction pour les tchats/webinaires et Live (un chiffre en forte hausse de 13 points)
- **77%** de satisfaction pour la messagerie depuis le dossier des candidats (+ 6 points)
- **72%** de satisfaction pour le numéro vert (en forte hausse, + 8 points)

Phase d'admission : des évolutions appréciées par les lycéens

Cette année, la phase d'admission principale a été raccourcie et les délais des réponses des candidats aux formations ont été revus afin d'accélérer l'envoi des propositions d'admission, réduire ainsi le temps d'attente et le stress induit. Des évolutions qui ont été appréciées par les lycéens :

- **76%** d'entre eux sont satisfaits des réponses qu'ils ont reçues de la part des formations (+ 4 points par rapport à 2022);
- **73%** d'entre eux (+ 5 points) ont jugé les délais de réponse des formations satisfaisants

Bien que cette étape de vie reste stressante, Parcoursup facilite l'entrée dans l'enseignement supérieur

Parcoursup est toujours considéré comme stressant même si, a posteriori, les choses se passent plutôt de manière conforme, voire mieux que ce qu'ils avaient anticipé (67%). Finalement, Parcoursup se révèle être un vrai facilitateur d'avenir pour les lycéens que cela soit pour l'élaboration du projet d'orientation (69%, + 6 pts) que pour leur entrée dans l'enseignement supérieur (74%, + 6 pts).

4.

Des réponses
plus rapides,
plus nombreuses
pour moins
de temps d'attente
et moins de stress

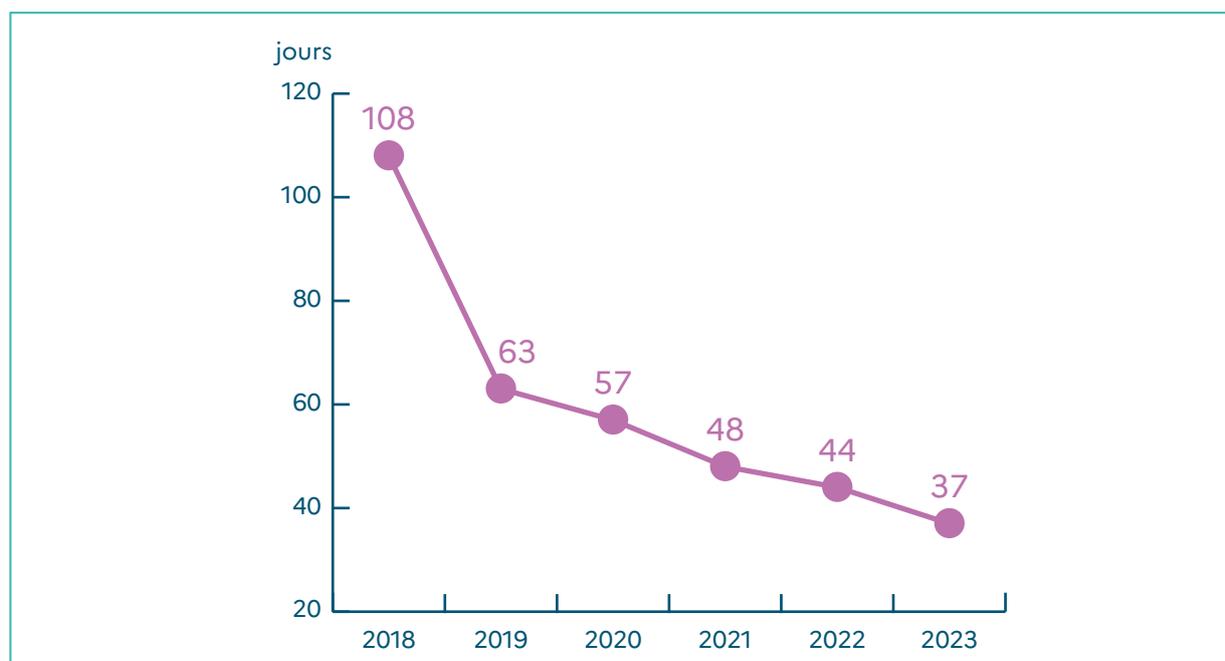
Une phase d'admission, plus courte et plus rapide, qui a permis d'envoyer plus de propositions d'admission

La dynamique enclenchée en 2022 pour réduire le délai d'attente des candidats et le stress induit s'est renforcée en 2023.

La phase d'admission principale a été encore raccourcie pour se terminer dès le 7 juillet, date de fin de l'année scolaire.

Ce choix a permis de réduire le délai d'attente, de faciliter le remplissage des formations tout en laissant davantage de temps aux lycéens et aux familles pour préparer leur rentrée (démarches d'inscription voire de recherche de logement).

Au total, depuis 2018, la durée de la phase d'admission a été réduite de 65%.



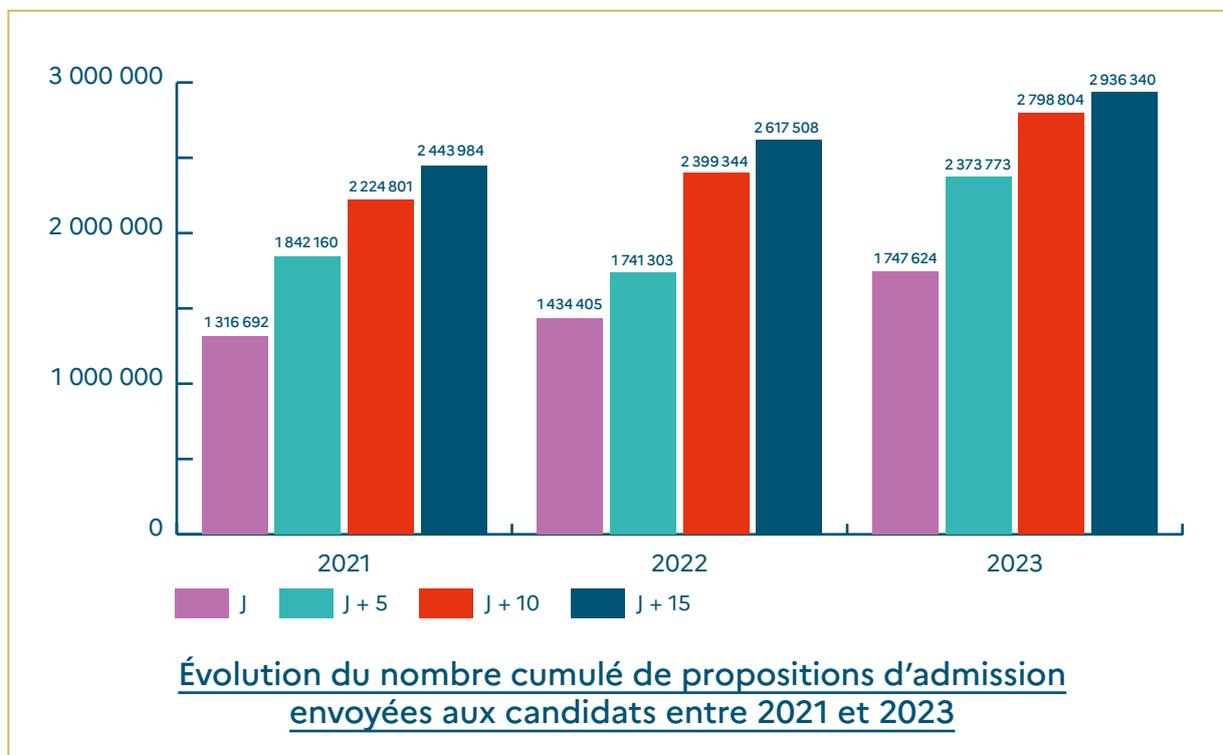
Plus de propositions d'admission reçues par les candidats et plus vite

En 2023, les formations ont fait près de 4 millions de propositions d'admission aux candidats, soit une progression de 5% par rapport à 2022. Ces propositions sont arrivées plus rapidement : dès le 1er jour de la phase d'admission, plus de 2 millions de propositions d'admission ont été envoyées aux candidats, soit +22% par rapport à 2022 et au 6e jour, la plateforme avait envoyé 38% de propositions d'admission de plus qu'en 2022 à la même date.

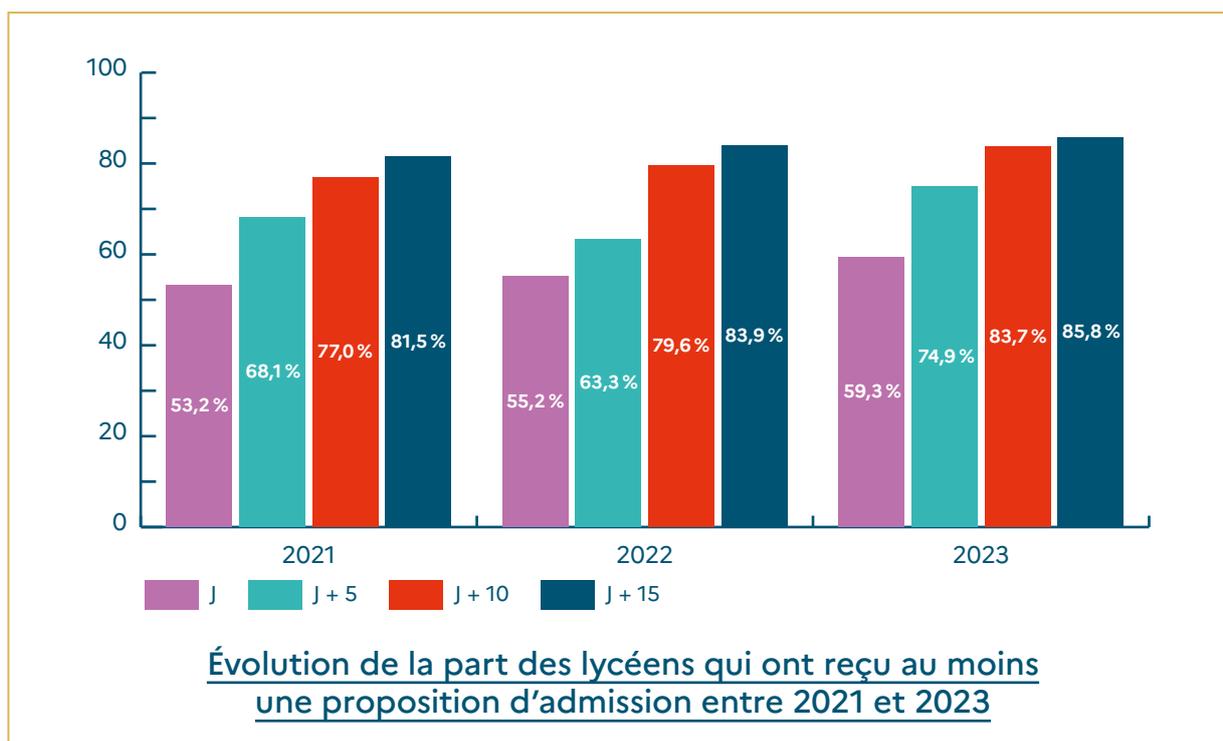
En moyenne, les candidats ont donc moins attendu en 2023 pour obtenir une proposition d'admission : à titre d'illustration, pour les lycéens en particulier, moins d'une semaine après le début de Parcoursup, trois-quarts d'entre eux avaient déjà reçu au moins une proposition d'admission, contre deux tiers à la même date en 2022.

Ces évolutions ont été appréciées par les lycéens puisque selon l'étude Csa 2023 : 73% des lycéens sont satisfaits du délai dans lequel ils ont reçu leurs propositions d'admission, une hausse de 6 points par rapport à 2022.

Plus de propositions d'admission adressées aux candidats

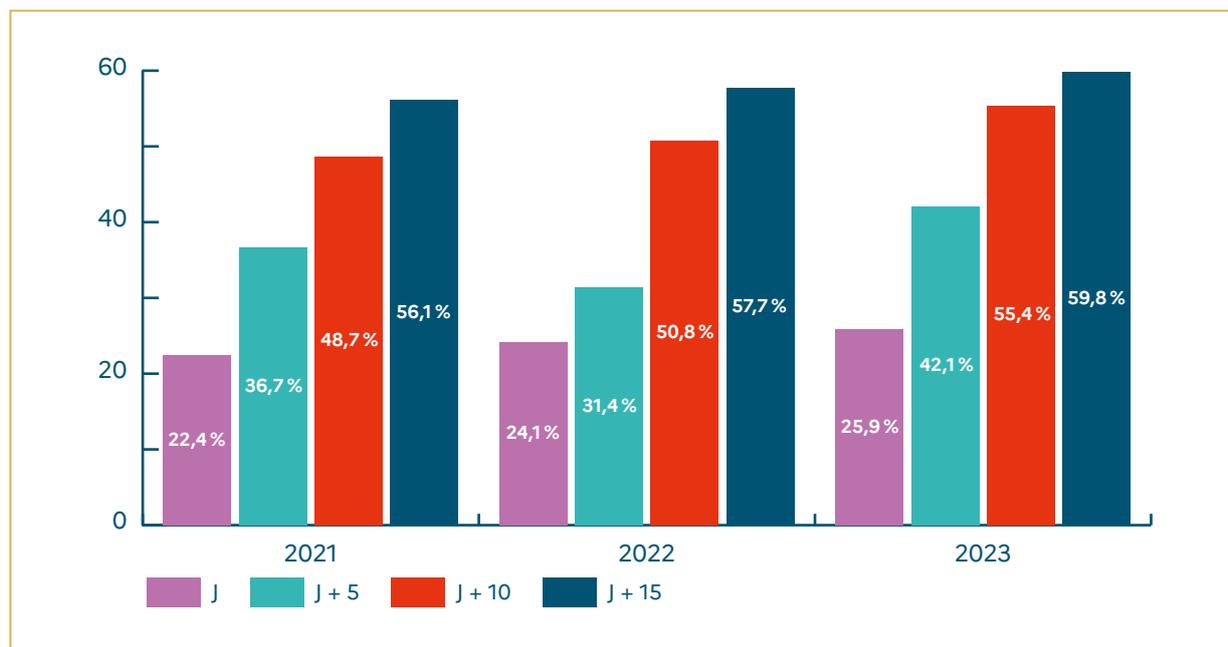


Des propositions qui sont reçues plus rapidement par un plus grand nombre de candidats



Obtenues plus rapidement, les propositions sont aussi acceptées plus rapidement en 2023 que lors des années précédentes.

Des propositions qui sont acceptées plus rapidement par un plus grand nombre de candidats



Des résultats d'admission supérieurs à 2022 pour les lycéens et les étudiants en réorientation

Pour l'ensemble des candidats

Au final, pour la session 2023, sur l'ensemble des candidats inscrits sur Parcoursup, 805 000 candidats ont reçu une ou plusieurs propositions d'admission, soit 87,8% d'entre eux, **soit 1,2 point de plus qu'en 2022**. Près de 637 000 candidats ont accepté une proposition d'admission, soit près de 79% de ceux qui ont reçu une proposition d'admission.

Pour les lycéens, y compris ceux scolarisés dans les lycées français à l'étranger (AEFE)

À la fin de la session 2023, ils sont 588 474 à avoir reçu au moins une proposition, **soit 93,5% d'entre eux, un taux supérieur à celui de 2022**.

→ **97% des bacheliers généraux** ont reçu au moins une proposition d'admission, un résultat similaire à 2022

→ **84,4% des bacheliers professionnels** ont reçu au moins une proposition d'admission, soit une progression de **près de 2 points par rapport à 2022**

→ **90,4% des bacheliers technologiques** ont reçu au moins une proposition d'admission, soit **une progression de 0,3 points par rapport à 2022**

Selon l'étude CSA 2023, **76% des lycéens manifestent leur satisfaction à l'égard des formations dans lesquelles ils ont été acceptés, une hausse de 4 points par rapport à 2022. Près de la moitié (42%) en sont même très satisfait.**

492 000 lycéens ont accepté une proposition d'admission cette année (soit plus de 83,5% des lycéens qui en ont reçu une).

Pour les étudiants en réorientation

Les résultats d'admission des étudiants en réorientation progressent : à la fin de la procédure, **140 415 étudiants en réorientation ont reçu au moins une proposition d'admission soit 86% d'entre eux, contre 83,9% en 2022**.

Ils sont 89 000 à avoir accepté une proposition (soit plus de 63% des étudiants qui en ont reçu une). Le taux d'acceptation d'une proposition d'admission est moins important que celui des lycéens car de nombreux étudiants formulent des vœux de précaution sur Parcoursup en attendant leurs résultats de première année de la formation dans laquelle ils étudient déjà (ils sont près d'un quart à avoir indiqué avoir un autre projet que Parcoursup lorsqu'ils ont confirmé leurs vœux en avril 2023).

L'apport de la phase complémentaire

Plus de 102 516 candidats ont fait au moins un vœu en phase complémentaire.

Au total, 79 098 candidats ont reçu une proposition d'admission, soit 77,2% d'entre eux, un résultat stable par rapport à l'année dernière.

Pour rappel, la phase complémentaire permet aux candidats, en particulier ceux qui n'ont pas de proposition d'admission, de formuler de nouveaux vœux pour des formations ayant des places disponibles. Un accompagnement est assuré pour inviter les candidats à se saisir de cette opportunité et de la diversité des formations proposées.



Focus sur l'accompagnement des CAES

Depuis le début du mois de juillet, dans toutes les académies, les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) ont été activées pour accompagner les candidats qui en faisaient la demande depuis leur dossier Parcoursup afin de les aider à trouver une formation pour la rentrée.

En 2023, **21 500 candidats ont saisi la CAES de leur académie.**

À l'issue de la procédure Parcoursup 2023, 148 bacheliers étaient encore accompagnés par les CAES qui restent mobilisées jusqu'à la fin du mois d'octobre pour leur proposer une solution. Parmi ces 148 bacheliers, plus de 2/3 sont des bacheliers professionnels, contre 22% de bacheliers technologiques.

Les autres candidats ont trouvé une solution soit via la CAES soit via la phase complémentaire ou ont quitté la plateforme. Ils ont pu poursuivre d'autres projets : en 2023, 181 000 lycéens et étudiants avaient indiqué en confirmant leurs vœux avoir simultanément d'autres projets d'insertion dans la vie active, de formation hors parcoursup ou d'études à l'étranger.

La mobilisation du Gouvernement pour le développement de l'apprentissage a permis de proposer plus de formations en apprentissage sur Parcoursup.

Plus de 9 000 formations en apprentissage proposées (+1 500 par rapport à 2022)

Près des deux tiers des formations en apprentissage référencées sur Parcoursup sont proposées par un établissement public ou privé sous contrat avec l'Etat. Quel que soit le statut de l'établissement, seuls les établissements qui sont titulaires de la certification qualité Qualiopi peuvent voir leurs formations référencées sur la plateforme.

En outre, en signant la charte Parcoursup, les formations en apprentissage s'engagent à respecter les règles de fonctionnement communes à l'ensemble des établissements et notamment le libre choix des candidats, la transparence de l'information.

Une attractivité des formations en apprentissage qui se confirme

Cette offre en apprentissage répond à une véritable attente des candidats qui sont plus nombreux à faire des vœux en apprentissage et à faire le choix de ce mode de formation :

- 241 000 candidats (+11,6% par rapport à 2022)
- De plus en plus de lycéens généraux et technologiques font des vœux en apprentissage (+29% de lycéens généraux par rapport à 2022 ; +21% de lycéens technologiques par rapport à 2022). Les lycéens professionnels restent toutefois plus nombreux que les lycéens généraux et technologiques à faire des vœux en apprentissage.
- Le nombre de candidats qui ne font que des vœux en apprentissage sur Parcoursup a progressé de 16,1% par rapport à 2022

La campagne de recrutement des apprentis se prolonge jusque fin octobre. À ce stade, on relève déjà :

- plus de 42 425 candidats ont eu au moins une proposition d'admission en apprentissage
- 33 470 candidats ont accepté une proposition d'admission en apprentissage

Des services développés par « La Bonne Alternance » leur sont proposés directement depuis leur dossier Parcoursup pour les conseiller dans les étapes de recherche d'employeurs, en complément du rôle essentiel des CFA pour accompagner les candidats vers la signature d'un contrat d'apprentissage.

Dans le cadre de **la mobilisation interministérielle pour la rentrée 2023 de l'apprentissage**, il a été demandé aux préfets, recteurs d'académie et directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, de mobiliser des cellules régionales interministérielles d'accompagnement des jeunes qui souhaitent entrer en apprentissage et éprouvent des difficultés à trouver un employeur.

Ce dispositif de coordination et d'action interministérielle, déployé dans les territoires, a pour mission de mobiliser les acteurs (centres de formation d'apprentis, opérateurs de compétences, employeurs) et l'ensemble des leviers de mise en relation entre les candidats à la recherche d'un potentiel employeur.

5. Parcoursup agit pour l'égalité d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur

Un meilleur accès des lycéens boursiers à l'enseignement supérieur

L'application de taux boursiers prévus par la loi ORE du 8 mars 2018 permet de faire progresser le nombre de lycéens boursiers admis dans l'enseignement supérieur et de contribuer ainsi à la diversité sociale dans l'ensemble des formations disponibles, y compris les plus sélectives.

Pour l'année 2023, la part des lycéens boursiers qui ont reçu une proposition d'admission se stabilise au niveau atteint depuis 2020, soit neuf lycéens boursiers sur 10.

On estime à près de 14 580 le nombre de lycéens boursiers pour lesquels les taux boursiers ont été décisifs dans leur admission en 2023. Ces lycéens se sont inscrits dans une formation pour laquelle ils n'auraient vraisemblablement pas eu de proposition en phase principale sans l'application des taux minimum de boursiers.

- Plus de 12 445 formations sont concernées par l'application des taux boursiers.
- Plus de 140 851 lycéens boursiers ont reçu au moins une proposition d'admission, soit 91,7% d'entre eux (0,5 point de mieux qu'en 2022)
- 115 531 lycéens boursiers ont accepté une proposition d'admission, soit 82% d'entre eux.

Les projets de mobilité des lycéens boursiers sont également soutenus via l'aide à la mobilité Parcoursup de 500 € mise en place via le réseau des œuvres universitaires pour ceux d'entre eux qui souhaitent s'inscrire dans une formation située hors de leur académie de résidence.

Les cordées de la réussite : un atout efficace pour l'accès à l'enseignement supérieur



Les Cordées de la réussite visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances. Elles ont pour objectif de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves par un accompagnement de la classe de 4^e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs, collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur et académies a permis la poursuite du développement de ce dispositif en 2023 : près de 32 500 lycéens inscrits sur Parcoursup ont participé à une Cordée de la réussite, soit une progression de 48,3% par rapport à la précédente session. 34% d'entre eux étaient boursiers.

En 2023, parmi les lycéens qui ont participé à une Cordée de la réussite durant leur scolarité au lycée et qui ont souhaité que cette caractéristique figure dans leur dossier, **96% d'entre eux ont reçu une proposition** et 87,9% d'entre eux l'ont acceptée. **Ces lycéens ont un avantage important : leur taux de proposition d'admission est sensiblement supérieur au reste de la population lycéenne de terminale (93,20%), soit +2,8 points d'écart.**

Dans le détail, ce gain est particulièrement important pour les lycéens issus de la voie professionnelle avec un écart positif de 5 points par rapport aux autres lycéens de cette voie n'ayant pas été inscrits en cordées. **Ce gain est également notable pour les lycéens de la voie technologique avec +4 points; il est de +1,5 point pour les lycéens de la voie générale.**

L'accès des bacheliers professionnels et technologiques dans les filières professionnalisantes

La réussite étudiante passe notamment par une meilleure orientation en permettant aux étudiants d'accéder aux formations où ils réussissent le mieux. L'application des taux minimaux de bacheliers professionnels et technologiques pour augmenter leurs possibilités d'accéder aux filières professionnalisantes va dans ce sens et se poursuit en 2023.

L'accès des bacheliers professionnels en STS : ¾ des lycéens professionnels reçoivent une proposition d'admission en STS

La politique volontariste des quotas de bacheliers professionnels pour l'accès aux BTS s'applique cette année à plus de 5 100 formations.

Pour cette année 2023 :

→ **87 813 bacheliers professionnels ont confirmé au moins un vœu en STS, soit 87,6% d'entre eux.**

→ **66 644 bacheliers professionnels ont reçu au moins une proposition en STS, soit 75,9% d'entre eux**

→ **36 590 bacheliers professionnels ont accepté une proposition d'admission en STS, soit 55%.**

Le niveau du taux d'acceptation des lycéens professionnels (par rapport au taux de proposition) doit être mis en relation avec les opportunités d'insertion en emploi au niveau bac qui leur sont accessibles (formations en apprentissage ; insertion directe dans l'emploi).

À noter : grâce à l'action engagée dans les établissements scolaires pour favoriser l'orientation des lycéens professionnels qui souhaitent poursuivre des études supérieures, on observe que **plus de 9 bacheliers professionnels sur 10** ayant bénéficié d'un avis favorable à la poursuite d'études supérieures en BTS de leur conseil de classe ont reçu une proposition d'admission.

L'accès des bacheliers technologiques en BUT : plus de la moitié des bacheliers technologiques reçoivent une proposition en BUT

Sauf dérogation justifiée par une absence réelle de vivier, un taux minimal de 50% de bacheliers technologiques apprécié à l'échelle de l'IUT a été fixé dans plus de 800 formations par les autorités académiques au terme d'une concertation avec les présidents d'université et directeurs d'IUT.

Pour cette année 2023 :

- **78 089 bacheliers technologiques ont confirmé au moins un vœu en BUT, soit 57,1 d'entre eux.**
- **40 110 bacheliers technologiques ont reçu au moins une proposition en IUT, soit 51,4% d'entre eux.**
- **19 724 bacheliers technologiques ont accepté une proposition d'admission en IUT, soit 49% d'entre eux.**

6.

Vers Parcoursup

2024

Une démarche d'amélioration continue de Parcoursup

Dans le cadre des orientations fixées par le président de la République, la plateforme Parcoursup poursuit son cycle d'amélioration continue.

Les améliorations demandées par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie RETAILLEAU, en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, s'organiseront autour de 3 axes stratégiques.

Axe 1 : mieux accompagner vers l'enseignement supérieur et mieux accueillir dans l'enseignement supérieur

Parcoursup est vécu par certains élèves et leurs familles comme un temps de crispation, accru par l'incertitude sur le projet personnel d'orientation et associé à une attente forte d'accompagnement personnalisé. Pour améliorer l'expérience des lycéens et des familles, les travaux sont engagés pour :

- Mettre à disposition des équipes pédagogiques et des élèves de nouveaux outils d'aide à l'orientation, élaborés en lien avec l'Onisep, pour mieux accompagner la construction progressive du projet d'orientation au lycée
- Améliorer l'expérience et le service aux usagers sur Parcoursup, équipes éducatives du lycée, élèves, acteurs de l'enseignement supérieur
- Poursuivre la recherche de gains d'efficacité de la phase d'admission Parcoursup dans le contexte d'un calendrier réorganisé en juin
- Faciliter l'entrée dans l'enseignement supérieur en informant plus tôt sur les aides sociales et dispositifs d'accompagnement

Axe 2 : apporter plus de transparence sur Parcoursup pour un choix mieux éclairé et anticipé

Parcoursup a trop souvent la réputation d'être opaque, en dépit de la quantité d'informations rendues accessibles, et de ne pas assez permettre aux jeunes d'anticiper les réponses des formations. Pour renforcer la transparence des données et permettre un choix mieux éclairé et anticipé, les travaux sont engagés pour :

- Améliorer l'information donnée aux lycéens sur les admissions de l'année précédente
- Renforcer l'information apportée aux équipes éducatives des établissements scolaires sur les parcours de leurs élèves
- Amplifier la mise à disposition d'informations sur les taux de réussite et d'insertion professionnelle

Axe 3 : renforcer les leviers pour objectiver l'analyse des candidatures et l'explicabilité des décisions rendues

La modification du calendrier des épreuves écrites d'enseignement de spécialité (EDS) du bac général et technologique se traduit par le retrait des résultats aux EDS du dossier Parcoursup. Pour répondre néanmoins aux attentes des familles en termes d'objectivité de l'analyse des candidatures et pour renforcer l'explicabilité des décisions rendues par les formations, les travaux sont engagés en lien avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse pour :

- Renforcer via le pilotage des recteurs l'harmonisation des notes de contrôle continu
- Travailler avec les formations post bac sur les informations utiles pour objectiver l'analyse des candidatures
- Améliorer l'information des lycéens pour faciliter leur compréhension des décisions prises par les formations post bac

CALENDRIER DE L'ANNÉE DE TERMINALE 2023-2024

**Baccalauréats général
et technologique**

**Baccalauréat
professionnel**

parcoursup

Le **contrôle continu** pour les baccalauréats général et technologique a lieu **tout au long de l'année.**

Les épreuves professionnelles font l'objet d'un **calendrier spécifique et variable** selon la spécialité visée.

Les dates clés pour préparer son entrée dans **l'enseignement supérieur**

	Baccalauréats général et technologique	Baccalauréat professionnel	parcoursup
DÉC.			20 décembre : ouverture de Parcoursup.gouv.fr pour consulter l'offre de formation
JANV.			17 janvier : début des inscriptions et de la formulation des vœux
MARS			14 mars : date limite pour formuler ses vœux
AVR.			3 avril : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux
MAI		27 mai au 7 juin : épreuves écrites et pratiques sur support informatique	30 mai : début de la phase d'admission principale (réponses des formations)
JUIN	18 juin : épreuve de philosophie 19 au 21 juin : épreuves de spécialité	11 au 14 juin : langues vivantes 18 au 26 juin : autres épreuves écrites d'enseignement général	11 juin : lancement de la phase complémentaire (possibilité de formuler de nouveaux vœux) 16 au 23 juin : pendant les épreuves écrites, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves
	24 juin au 3 juillet : Grand oral		
JUIL.	8 juillet : résultats du baccalauréat 11 juillet : fin de la session 2024	8 juillet : résultats du baccalauréat 11 juillet : fin de la session 2024	12 juillet : fin de la phase d'admission principale





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

parcoursup.fr

 @parcoursup_info

  @parcoursupinfo

etudiant.gouv.fr

  @etudiant.gouv

esr.gouv.fr — education.gouv.fr